

 **Journée d'animation pour tous**
Samedi 24 mai

 **40 ans de l'AS Judo**
Samedi 21 juin

 **Aubade musicale**
Dimanche 22 juin

 **Chaingy en Musique et cinéma en plein air**
Samedi 28 juin

n° 86

Mai 2014

CHAINGY ÉCHOS



Dossier

p. 9 à 12

**VOTRE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL**

SOMMAIRE

☐ CHAINGY, MA VILLE	p. 3 à 8
○ Évènements	p. 3
○ Infos mairie	p. 4 à 5
○ Conseil de jeunes	p. 6
○ Travaux	p. 6
○ Finances	p. 7 à 8
☐ DOSSIER	p. 9 à 12
○ Votre nouveau conseil municipal	
☐ VIE ASSOCIATIVE	p. 13 à 18
○ Loisirs	p. 13 à 14
○ Culture	p. 15
○ Sport	p. 16
○ Solidarité	p. 17
○ Divers	p. 18
☐ CULTE	p. 18
☐ LE SAVIEZ-VOUS ?	p. 18
☐ TRIBUNES LIBRES	p. 19
☐ AU FIL DU CONSEIL	p. 20



Club Ados
sur Radio Campus



Cavalcade
« Les années disco »



Foire Horticole
et Florale



Les Foulées
de Chaingy

- ☐ **Responsable du Bulletin Municipal** : Jean Pierre Durand
- ☐ **Commission Information** : Michel Faugouin, Cathy Gay, Brice Lemaire, Julie Pellegrini De Aquino, Albert Guiliano, Clarisse Carl, Orlando Loureiro.
- ☐ **Rédaction, documentation et diffusion** : Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal mai 2014
- ☐ **Conception et réalisation** : Agence Leitmotiv

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur du papier issu de forêts gérées durablement.





Évènements

LA JOURNÉE D'ANIMATION POUR TOUS : LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA JEUNESSE

Pour la 4^{ème} année consécutive, les structures de loisirs de Chaingy vous offrent une journée d'animation en famille !

L'occasion de découvrir les activités de l'Accueil de Loisirs (3-11 ans), du Club Ados (11-14 ans) et du Point Accueil Jeunes (14-18 ans) qui vous accueilleront sur leurs terrasses respectives de l'Espace Jeunesse.

En préparation de l'été, chaque structure présentera son programme d'activités afin de lancer les inscriptions, et animera des ateliers ludiques, avec la participation du Conseil de Jeunes !

Des jeux d'adresse et des structures gonflables seront là pour vous divertir, mais vous pourrez également profiter d'une animation magie gratuite proposée par les jeunes conseillers.

Michel Robin, magicien, et son assistante animeront votre après-midi d'ateliers participatifs et de petites représentations composées de leurs meilleurs numéros, dans la cour de l'Espace Jeunesse.

Détail de votre programme :

- 14h – 15h30 : ateliers
- 15h30 – 16h : spectacle
- 16h15 – 17h30 : ateliers
- 17h30 – 18h : spectacle

**Samedi 24 mai de 14h à 18h
À l'Espace Jeunesse
(passage de la Châtonnière)**



LE BASSIN DES TROIS COLLINES EN MUSIQUE ET EN IMAGES !

**Samedi 28 juin
À partir de 19h
Bassin des trois collines**



Une première à Chaingy, le cinéma en plein air et Chaingy en musique au même jour et même lieu.

Commençons la soirée par un moment convivial autour d'un pique-nique géant à partir de 19h. Une association vous

proposera un barbecue et une buvette mais vous pourrez également apporter votre panier repas !

Dès 20h30, nous vous proposerons une animation musicale dans le cadre de Chaingy en Musique, en attendant la tombée de la nuit (vers 22h30) pour la projection du film « Astérix aux jeux olympiques » sur écran géant, pour un

moment de partage entre amis ou en famille !

En cas de mauvais temps, le concert de Chaingy en Musique se déroulera dans la salle polyvalente, et la séance de cinéma en plein air sera annulée.



DE NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2014

L'an dernier, le gouvernement a décidé une refondation de l'école sur l'ensemble du territoire national. Cette refonte poursuit avant tout un objectif pédagogique et vise notamment à respecter les rythmes d'apprentissage et de repos afin de favoriser la réussite de tous les élèves.

Ces nouveaux rythmes impliquent notamment une répartition des heures de classe sur 4,5 jours au lieu de 4 jours actuellement, ainsi que l'ouverture de Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Le comité de pilotage en charge de la mise en œuvre de cette réforme sur notre commune, a défini la nouvelle organisation du temps scolaire pour nos deux établissements.

À partir de Septembre 2014, les enfants scolarisés à Chaingy auront une demi-journée de classe supplémentaire par semaine le mercredi matin.

Vous trouverez les détails des emplois du temps ci-après.

Les temps d'accueil périscolaire, pause méridienne et accueil de loisirs seront organisés par les services municipaux (animation et ATSEM) ; les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) seront conjointement animés par des intervenants extérieurs et les services municipaux ;

et les temps scolaires gérés par les équipes enseignantes.

L'impact de cette réforme n'est pas moindre puisqu'elle nécessite une réorganisation complète des services municipaux avec le recrutement de 8 animateurs supplémentaires, des équipes éducatives scolaires et des activités associatives.

C'est pourquoi la commune s'est attachée à préparer cette grande rentrée avec l'ensemble de ces acteurs, garantissant le bon accueil des enfants sur les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Les associations cambiennes, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs, ont également répondu présentes à l'appel, et proposeront des ateliers variés de qualité pour l'ensemble des élèves de nos écoles, en suivant les objectifs fixés par le projet éducatif territorial élaboré par la commune.

ATTENTION

Le changement de politique au sein du ministère de l'Éducation Nationale prévoit un assouplissement des règles horaires concernant les TAP. En conséquence, les tableaux ci-joints seront très probablement modifiés.

ÉCOLE MATERNELLE DE CHAINGY

Matin : accueil à partir de 8h20

Heures	Jours	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
7 h 00 à 8 h 00		Accueil Périscolaire 7h00 - 8h30 1h30	Accueil Périscolaire 7h00 - 8h30 1h30	Accueil Périscolaire 7h00 - 8h30 1h30	Accueil Périscolaire 7h00 - 8h30 1h30	Accueil Périscolaire 7h00 - 8h30 1h30	
8 h 00 à 9 h 00							
9 h 00 à 10 h 00		ÉCOLE 8h30 - 11h30 3 h	ÉCOLE 8h30 - 11h30 3 h	ÉCOLE 8h30 - 11h30 3 h	ÉCOLE 8h30 - 11h30 3 h	ÉCOLE 8h30 - 11h30 3 h	
10 h 00 à 11 h 00							
11 h 00 à 12 h 00		Accueil de 11h30 à 12h00 pour les élèves ne déjeunant pas au Restaurant Scolaire					L-M-J-V A.P.C.
12 h 00 à 13 h 00		Pause Méridienne 11h30 - 13h30 2 h	Pause Méridienne 11h30 - 13h30 2 h	Pause Méridienne 11h30 - 13h30 2 h	Pause Méridienne 11h30 - 13h30 2 h	Pause Méridienne 11h30 - 13h30 2 h	
13 h 00 à 14 h 00							
14 h 00 à 15 h 00		ÉCOLE 13h30 - 15h45 2h15	ÉCOLE 13h30 - 15h45 2h15	Accueil de Loisirs 13h30 - 17h00 3h30	ÉCOLE 13h30 - 15h45 2h15	ÉCOLE 13h30 - 15h45 2h15	
15 h 00 à 16 h 00		T.A.P. 45 min 15h45 - 16h30	T.A.P. 45 min 15h45 - 16h30		T.A.P. 45 min 15h45 - 16h30	T.A.P. 45 min 15h45 - 16h30	
16 h 00 à 17 h 00		Accueil Périscolaire 16h30-18h30 2h	Accueil Périscolaire 16h30-18h30 2h	Accueil de Loisirs 17h00 - 18h30 1h30	Accueil Périscolaire 16h30-18h30 2h	Accueil Périscolaire 16h30-18h30 2h	
17 h 00 à 18 h 00							
18 h 00 à 19 h 00							



ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE
DE CHAINGY

Matin : accueil
à partir de 8h20

Heures / Jours	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7 h 00 à 8 h 00	Accueil Périscolaire 7h00 - 8h30 1h30				
8 h 00 à 9 h 00					
9 h 00 à 10 h 00	ÉCOLE 8h30 - 12h00 3h30	ÉCOLE 8h30 - 12h00 3h30	ÉCOLE 8h30 - 11h50 3h20	ÉCOLE 8h30 - 12h00 3h30	ÉCOLE 8h30 - 12h00 3h30
10 h 00 à 11 h 00					
11 h 00 à 12 h 00					
12 h 00 à 13 h 00	Pause Méridienne 12h00 - 13h30 1h30	Pause Méridienne 12h00 - 13h30 1h30	Pause Méridienne 11h50 - 13h30 1h40	Pause Méridienne 12h00 - 13h30 1h30	Pause Méridienne 12h00 - 13h30 1h30
13 h 00 à 14 h 00					
14 h 00 à 15 h 00	ÉCOLE 13h30 - 15h10 1 h40	ÉCOLE 13h30 - 15h10 1 h40	Accueil de Loisirs 13h30 - 17h00 3h30	ÉCOLE 13h30 - 15h10 1 h40	ÉCOLE 13h30 - 15h10 1 h40
15 h 00 à 16 h 00	T.A.P. 1h20 15h10 - 16h30	T.A.P. 1h20 15h10 - 16h30			T.A.P. 1h20 15h10 - 16h30
16 h 00 à 17 h 00					
17 h 00 à 18 h 00	Accueil Périscolaire 16h30-18h30 2h	Accueil Périscolaire 16h30-18h30 2h	Accueil de Loisirs 17h00 - 18h30 1h30	Accueil Périscolaire 16h30-18h30 2h	Accueil Périscolaire 16h30-18h30 2h
18 h 00 à 19 h 00					

L-M-J
A.P.C.
15h10-15h40
30 min

LA RENTRÉE 2014 DES TOUT PETITS

La Structure Multi-Accueil «Les P'tits loups» accueille les jeunes cambiens âgés de 3 mois à 3 ans.

Si vous souhaitez y inscrire votre enfant pour la rentrée de Septembre 2014, vous pouvez retirer votre dossier du

jeudi 22 mai au mercredi 28 mai 2014 directement sur place au 1, Sentier du Loup.

Le retour des dossiers est attendu du lundi 2 juin au vendredi 6 juin 2014 à la structure.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT
APPELEZ LE : 09 61 00 15 87**

QUELQUES RAPPELS

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES,
LE 25 MAI 2014

À cette occasion, si vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous élirez vos représentants au Parlement européen.

• Que présenter au moment du vote ?

Vous devez obligatoirement présenter une **pièce d'identité et votre carte électorale**.

Si vous ne possédez plus votre carte électorale, vous pouvez néanmoins voter en présentant une pièce d'identité (vérification sera faite de votre inscription sur les listes électorales et il vous sera délivré une attestation).

• Comment voter si je suis absent ?

En cas d'absence, vous pouvez choisir un autre électeur de la commune inscrit lui aussi sur les listes électorales et lui donner procuration. Pour cela, vous

devez vous présenter soit au commissariat de police ou à la gendarmerie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail, soit au Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail.

LA COMMUNE PARTICIPE
À LA CARTE DE TRANSPORT
SCOLAIRE 2013/2014



Par délibération en date du 24 octobre 2013, la commune a souhaité participer financièrement à la carte de transport scolaire 2013-2014 permettant aux enfants de circuler de manière illimitée sur le réseau Ulys.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2014 pour déposer votre dossier complet en mairie et bénéficier ainsi de cette participation.

**POUR PLUS D'INFORMATION
CONTACTEZ LA MAIRIE AU :
02 38 46 67 10**

À SAVOIR

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

LÉGISLATIF

le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires

BUDGÉTAIRE

il établit, avec le Conseil de l'Union Européenne, le budget annuel de l'Union Européenne

DE CONTRÔLE

il intervient dans la procédure de désignation du président de la commission européenne et peut censurer la Commission.



Conseil de jeunes

Travaux

ENTRE REPRESENTATIONS OFFICIELLES ET ÉVÈNEMENTS



Le Conseil de Jeunes démarre sa première année de mandat avec des idées plein la tête mais déjà des actions concrètes !

Vous avez été nombreux à participer à la 2^{ème} édition de la Chasse aux Œufs au bassin des trois collines, avec pas moins de 600 œufs à trouver parmi lesquels 3 œufs d'or qui ont permis à Thomas, Mathis et Margot de remporter les récompenses géantes en chocolat !

Chaque participant est tout de même reparti avec son lot de gourmandises chocolatées !

Du côté des cérémonies officielles, les membres du Conseil de Jeunes ont remis les prix du concours des maisons fleuries 2013, auquel leurs prédécesseurs avaient participé en tant que jury. Sans oublier la cérémonie du 8 mai.

TOUJOURS EN PRÉPARATION

Les jeunes conseillers participeront au Téléthon 2014 en tenant leur propre stand.

Un stand encore secret mais qui ravira les parieurs et les gourmands, on ne vous en dit pas plus !

Une collecte de jouets et vêtements est aussi en préparation. La commission Solidarité-Santé à l'initiative de ce projet souhaite donner les vêtements et jouets à des associations caritatives locales, mais aussi aux enfants hospitalisés de La Madeleine à Orléans.

ESPACE DÉTENTE

Comment entretenir sa forme physique gratuitement et librement ?

En profitant à volonté du nouvel Espace Détente, installé près des jeux du « Bol d'Aire ».

Comment entretenir sa forme physique gratuitement et librement ? En profitant à volonté du nouvel Espace Détente, neuf appareils aux formes étranges, installés près des jeux du « Bol d'Aire ».



Vous y trouverez un nouveau lieu de convivialité pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer le sport, gymnastiques ludiques. Également appelés Body Boomers, ils complètent les traditionnelles aires de jeux pour enfants en s'adressant aux tranches d'âges adultes à partir d'une taille minimum de 1m40.

Ces équipements s'adressent aux débutants comme aux confirmés, de la personne valide à la personne à mobilité réduite, et de tout âge.

Les machines sont accompagnées de panneaux d'information qui expliquent dans le détail, les positions, le mode d'emploi et les parties du corps sollicitées pendant l'exercice.

Pratiquer une activité sportive côte à côte développe la convivialité et permet de lier connaissance ou de s'intégrer à un groupe. Tous les jeunes parents ou grands-parents enthousiastes peuvent tester les machines avec entrain, tout en surveillant du coin de l'œil leurs petits en train de s'amuser dans leur aire de jeux !

L'ÉQUIPEMENT POLYVALENT SPORTIF

ÉPISODE 2 : LES PREMIERS MURS APPARAISSENT



Terrassement



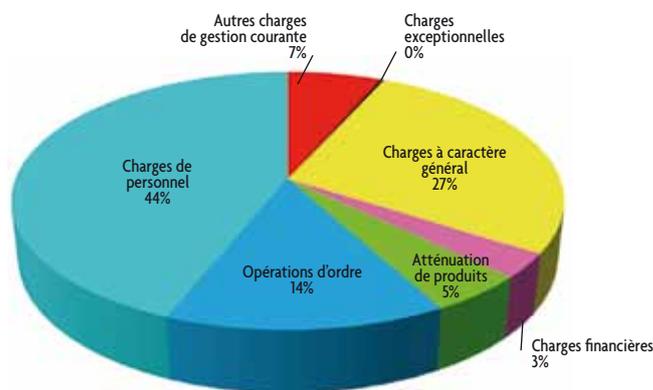
Les premiers murs



BILAN 2013

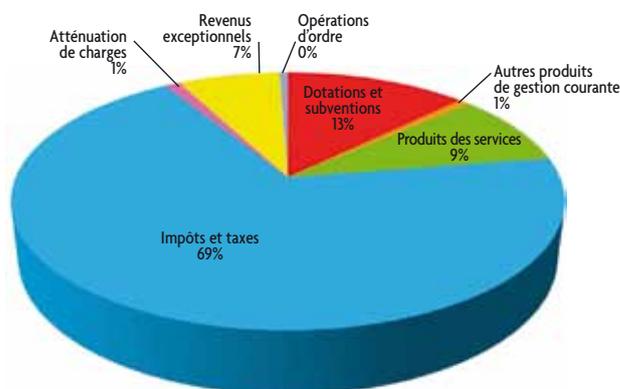
Adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 13 Mars 2014, le compte administratif est un document comptable qui indique les réalisations effectives de l'année budgétaire 2013. L'excédent de fonctionnement s'élève à 498 943 € et correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

BUDGET PRINCIPAL : DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



5%	Atténuation de produits :	182 949 €
27%	Charges à caractère général : (Électricité, chauffage, entretien, communication, honoraires, assurances, etc)	1 033 551 €
44%	Charges de personnel :	1 655 009 €
7%	Autres charges de gestion courante : (subventions aux associations, etc)	244 943 €
3%	Charges financières : (intérêts sur emprunts)	116 377 €
0%	Charges exceptionnelles :	7 253 €
14%	Opérations d'ordre :	527 952 €
100%	TOTAL :	3 768 034 €

BUDGET PRINCIPAL : RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



1%	Atténuation de charges :	47 007 €
13%	Dotations et subventions :	541 156 €
1%	Autres produits de gestion courante :	31 954 €
9%	Produits des services :	387 362 €
69%	Impôts et taxes :	2 930 871 €
7%	Revenus exceptionnels :	304 710 €
0%	Opérations d'ordre :	23 917 €
100%	TOTAL :	4 266 977 €

BUDGET PRINCIPAL : DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT + autre :.....1 781 785 €

Dont :

- Travaux Bâtiment
- Loisirs Jeunesse 847 459 €
- Réfections de voirie 215 385 €
- Équipement polyvalent sportif (EPS) 104 076 €
- Éclairage public 76 301 €

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT 170 928 €

OPÉRATIONS D'ORDRE 23 917 €

TOTAL 1 976 630 €

BUDGET PRINCIPAL : RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 17 863 €

EMPRUNTS 189 000 €

DOTATION FCTVA / TLE 68 454 €

RÉSULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT N-1 515 426 €

OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS 527 952 €

REMBOURSEMENT D'AVANCES FORFAITAIRES 7 587 €

RÉSULTAT 2013 650 348 €

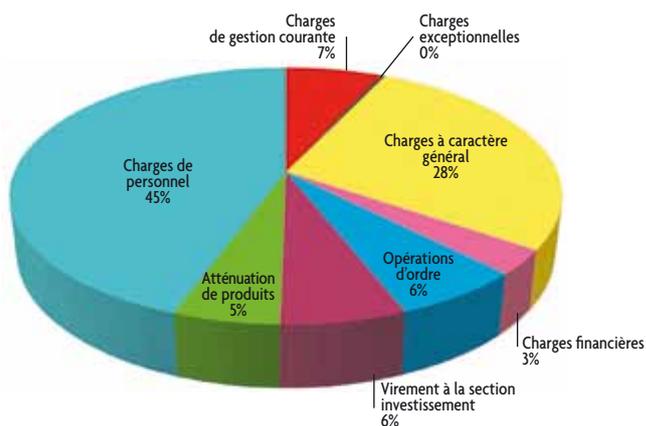
TOTAL 1 976 630 €



ORIENTATIONS 2014

Adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 13 mars 2014, le budget primitif est un document comptable qui indique les prévisions de dépenses à effectuer pour 2014. Cet ensemble de dépenses est équilibré par un ensemble de recettes. Les membres du Conseil Municipal ont décidé de ne pas augmenter les taux des 3 taxes directes.

BUDGET PRINCIPAL : DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



5%	Atténuation de produits :	205 000 €
28%	Charges à caractère général : (Électricité, chauffage, entretien, communication, honoraires, assurances, etc)	1 069 110 €
45%	Charges de personnel :	1 726 500 €
7%	Charges de gestion courante :	260 965 €
3%	Charges financières : (intérêts sur emprunts)	120 500 €
0%	Charges exceptionnelles :	11 600 €
6%	Opérations d'ordre : (amortissements)	250 000 €
6%	Virement à la section investissement :	240 125 €
100%	TOTAL :	3 883 800 €

BUDGET PRINCIPAL : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT⁽¹⁾ : 3 631 200 €

Dont :

- Construction EPS + VRD .. 2 236 732 €
- Citystade 68 803 €
- Réfections Voirie.....171 605 €
- Piste cyclable collège de Saint-Ay 90 000 €
- Rue des Cigales (1^{ère} tranche).... 350 488 €
- Extension réseau ERDF (ZA)99 302 €
- Éclairage Public..... 115 113 €

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT195 000 €

AUTRES DÉPENSES 11 000 €

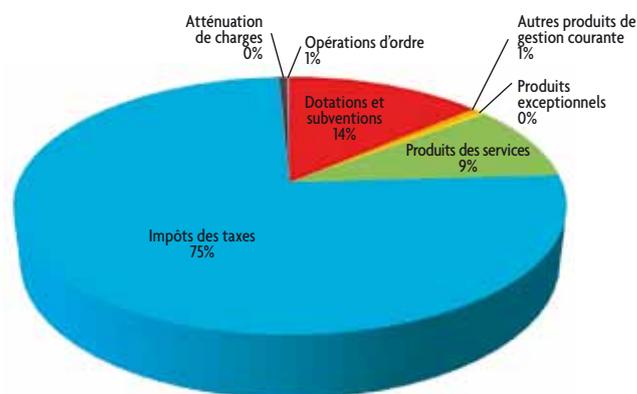
DÉPENSES IMPRÉVUES30 000 €

OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS 23 800 €

TOTAL 3 891 000 €

(1) Une somme de 18 000 € a été budgétée pour l'étude de la construction de nouvelles classes pour l'école maternelle

BUDGET PRINCIPAL : RECETTES DE FONCTIONNEMENT



0%	Atténuation de charges :	5 000 €
14%	Dotations et subventions :	531 510 €
1%	Autres produits de gestion courante :	27 500 €
9%	Produits des services :	363 400 €
75%	Impôts des taxes :	2 924 600 €
1%	Opérations d'ordre :	23 800 €
0%	Produits exceptionnels :	7 990 €
100%	TOTAL :	3 883 800 €

BUDGET PRINCIPAL : RECETTES D'INVESTISSEMENT

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ 744 364 €

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 216 071 €

EMPRUNTS 1 510 414 €

DOTATION FCTVA / TLE / TAXE AMÉNAGEMENT390 083 €

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013498 943 €

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT240 125 €

REMBOURSEMENT D'AVANCES FORFAITAIRES30 000 €

OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS 261 000 €

TOTAL 3 891 000 €



LE MOT DU MAIRE



Voici le premier bulletin d'information de la nouvelle mandature. Vous allez pouvoir faire connaissance avec l'équipe que vous avez élue le 23 mars et qui est désormais à votre service.

Vous avez choisi la continuité et tous les conseillers sortants tiennent à vous en remercier. Le changement est cependant présent puisque ce conseil municipal de 27 membres comprend désormais 14 nouveaux qui ont montré leur volonté d'action.

Le changement, c'est essentiellement l'adaptation à de nouvelles contraintes.

Certaines sont liées à la vie quotidienne et à l'irruption de la dématérialisation dans tous nos actes quotidiens. Nos enfants sont nés avec cette révolution et y sont très à l'aise. Ce n'est pas le cas de nos parents pour lesquels internet reste un mystère. Nous allons donc nous attacher à leur permettre de connaître cet outil afin qu'ils ne restent pas au bord du chemin sans avancer.

Les autres sont financières. L'état français est énormément endetté et réduit de façon drastique les financements destinés aux collectivités territoriales, donc aux communes. Ceci signifie que nous allons devoir gérer nos finances, c'est-à-dire votre argent, avec une rigueur renforcée.

L'équipe sortante avait préparé un budget 2014 dans ce sens. Les économies se placeront partout où c'est possible avec une priorité absolue : bien vivre à Chaingy.



Jean Pierre Durand





Le 23 mars dernier, vous avez voté pour votre nouveau conseil municipal. L'installation de ce conseil a eu lieu le samedi 29 mars et consistait à élire le maire et ses adjoints.

Voici votre nouveau conseil municipal, composé de 27 conseillers dont le maire et ses 7 adjoints.

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



MICHEL FAUGUIN

1^{er} adjoint
Délégué à la Vie Communale



PIERRE ROCHE

2nd adjoint
Délégué à la Gestion Financière



JOCELYNE GASCHAUD

3^{ème} adjointe
Déléguée à la Vie de la Famille
Conseillère communautaire CCVM

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



EVELYNE GODARD



MICHEL RADLO



ALBERT GUILIANO



CATHERINE LECOÏNTE



LAURENT LAUBRET

Conseiller communautaire CCVM



BRIGITTE BOUBAULT



THIERRY GAUTHIER



CHRISTOPHE RICHARD



OLIVIER BEAUDET



LE MAIRE

JEAN PIERRE DURAND

Vice-président de la Communauté
de Communes du Val des Mauves
(CCVM)

LES ADJOINTS

**BRUNO CHESNEAU**

4^{ème} adjoint
Délégué au Cadre de Vie

**CATHY GAY**

5^{ème} adjointe
Déléguée à la Vie
Quotidienne

**BRICE LEMAIRE**

6^{ème} adjoint
Délégué à l'Aménagement
Urbain

**JULIE PELLEGRINI
DE AQUINO**

7^{ème} adjointe
Déléguée à la Vie Citoyenne
et la simplification des
démarches

**OLIVIER ROUSSEAU****MERCÉDÈS MULARD****CLARISSE CARL**

Conseillère communautaire
CCVM

**ESTELLE MOREAU****PASCALINE DEVIGE****SANDRINE
BONNENFANT****FRANÇOISE
BESANÇON****FRANCK BOULAY****CHRISTINE
FRAMBOISIER****ORLANDO LOUREIRO**



COMMENT S'ORGANISE CE CONSEIL ?

LE BUREAU MUNICIPAL

Composé du maire et des adjoints, le bureau municipal se réunit chaque semaine en compagnie de la Directrice Générale des Services.

Il aborde la gestion des tâches quotidiennes et évoque des problématiques qui seront soumises au conseil municipal ou adressées aux commissions pour étude.

LES COMMISSIONS

La première séance du conseil municipal a eu lieu le mardi 8 avril, et avait pour objet la mise en place de la nouvelle organisation du conseil, et notamment la constitution des commissions.

Le Conseil Municipal est alors réparti en 7 commissions, chacune présidée par l'adjoint délégué, et divisée en sous-thématiques.

- **Commission Vie Communale**
(Équipements nouveaux, Manifestations municipales, Communauté de Communes, Communication)

Présidée par Michel Faugouin

Membres : Pierre Roche, Jocelyne Gaschaud, Bruno Chesneau, Cathy Gay, Brice Lemaire, Julie Pellegrini De Aquino, Michel Radlo, Albert Guiliano, Catherine Lecointe, Laurent Laubret, Clarisse Carl, Thierry Gauthier, Franck Boulay, Christine Framboisier, Orlando Loureiro.

- **Commission Gestion Financière**
(Finances, Commerce/Artisanats/ZA, Ressources Humaines)

Présidée par Pierre Roche

Membres : Michel Faugouin, Jocelyne Gaschaud, Bruno Chesneau, Cathy Gay, Brice Lemaire, Julie Pellegrini De Aquino, Michel Radlo, Albert

Guiliano, Catherine Lecointe, Laurent Laubret, Olivier Rousseau, Clarisse Carl, Christophe Richard, Olivier Beaudet, Sandrine Bonnenfant, Françoise Besançon, Franck Boulay.

- **Commission Vie de la Famille**
(Enfance-Jeunesse, Familles)

Présidée par Jocelyne Gaschaud

Membres : Michel Faugouin, Cathy Gay, Julie Pellegrini De Aquino, Evelyne Godard, Brigitte Boubault, Catherine Lecointe, Estelle Moreau, Pascaline Devige, Olivier Beaudet, Sandrine Bonnenfant, Françoise Besançon, Christine Framboisier.

- **Commission Cadre de Vie**
(Espaces publics, Aménagement sécuritaire, Patrimoine bâti)

Présidée par Bruno Chesneau

Membres : Michel Faugouin, Pierre Roche, Brice Lemaire, Evelyne Godard, Michel Radlo, Brigitte Boubault, Albert Guiliano, Laurent Laubret, Olivier Rousseau, Estelle Moreau, Françoise Besançon, Franck Boulay, Orlando Loureiro.

- **Commission Vie Quotidienne**
(Vie associative, sportive et culturelle, Bibliothèque)

Présidée par Cathy Gay

Membres : Michel Faugouin, Bruno Chesneau, Laurent Laubret, Mercédès Mulard, Olivier Beaudet, Christine Framboisier.

- **Commission Aménagement du territoire**
(Urbanisme, Transports)

Présidée par Brice Lemaire

Membres : Michel Faugouin, Pierre Roche, Bruno Chesneau, Evelyne Godard, Michel Radlo, Albert Guiliano, Pascaline Devige, Françoise Besançon, Franck Boulay.

- **Commission Vie Citoyenne**
(Conseil de Jeunes, Simplification des démarches administratives)

Présidée par Julie Pellegrini De Aquino

Membres : Michel Faugouin, Jocelyne Gaschaud, Cathy Gay, Pascaline Devige, Thierry Gauthier, Olivier Beaudet, Sandrine Bonnenfant, Christine Framboisier, Orlando Loureiro.

En plus des conseillers, des personnes non élues peuvent participer à certaines réunions, suivant les sujets traités et en fonction de leur compétence.

Ces commissions étudient les dossiers qui sont ensuite débattus en conseil municipal.

LES DÉLÉGATIONS

Le maire a la possibilité de donner **délégation de fonctions** à ses adjoints ou des membres du conseil municipal. Celle-ci implique la prise de responsabilité des affaires de la commune en cas d'absence du maire, et le droit de signer les documents y afférents, au nom du maire.

Ainsi, des délégations de fonction ont été attribuées aux 7 adjoints dans leurs domaines de compétence (cités plus haut).

Il existe également la **délégation de signature** qui n'autorise que le droit de signer des documents ouverts par la délégation dans un domaine précis.

Ainsi, des délégations de signature ont été attribuées aux 7 adjoints dans leurs domaines de compétence, ainsi qu'à 2 conseillers municipaux :

- Brigitte Boubault dans le cadre des actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Albert Guiliano dans le domaine de l'aménagement sécuritaire.



LE CLIC OUVRE SES PORTES

Le Club Ligérien Informatique et Communication vous attend pour sa journée « Portes ouvertes » qui aura lieu le samedi 24 mai prochain de 10h à 17h au Centre Associatif et Culturel.

Nous vous présenterons les travaux réalisés tout au long de la saison 2013-2014 dans les 2 ateliers "Objectif photos" sur les thèmes du "Parc Floral" et de "Beaugency".

Les adhérents ont transférés, classés, retouchés et mis en scène leurs prises de vue : "Livres Albums", "Diaporamas" et "Partage sur le Net".

L'équipe du CLIC vous exposera les outils utilisés sous forme de présentations vidéo et de petits ateliers.



D'autre part, vous pourrez vous informer sur le programme de la saison prochaine (ateliers et horaires).

La saison se clôturera par l'Assemblée Générale qui se déroulera le Vendredi 6 Juin 2014 à 19h au Centre Associatif et Culturel (rez-de chaussée salles 3 et 4).

Portes ouvertes
Samedi 24 mai de 10h à 17h
Centre Associatif et Culturel



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 6 JUIN
19H
CENTRE ASSOCIATIF ET CULTUREL

BONNE FÊTE MAMAN !

Suite au succès de l'an dernier, Chaingy Animation rendra de nouveau hommage aux mamans à l'occasion de la fête des mères !

Les enfants pourront faire un dessin, dans la salle de réunion, pour gagner un petit bouquet de roses. Toutes les mamans se verront offrir une rose.

Un verre de l'amitié sera proposé, vers 11h30, pour fêter l'évènement.



Dimanche 25 mai
À partir de 10h30
Place du Bourg

LA FÊTE NATIONALE : PREMIER RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ



L'association Chaingy Animation vous propose un repas champêtre à l'occasion de la Fête Nationale.

Dimanche 13 juillet
À partir de 18h30
Complexe sportif Lucien Grignoux

Au programme, un apéritif servi, à partir de 18h30, suivi du repas traditionnel sous les tentes.

Vous assisterez à une démonstration de Country.

Le feu d'artifice, attendu de tous, sera tiré à 23h, suivi d'une soirée dansante sur l'esplanade sportive, avec buvette à disposition.

Un coupon de réservation pour le repas avec le choix du menu, sera distribué dans les boîtes aux lettres fin juin.

Pour marquer cet évènement à Chaingy, venez nombreux partager ces moments de détente.



POUR LES AMATEURS D'ART

L'association des Artistes de Béraire vous propose un riche programme pour les mois à venir :

EN MAI

• Cours d'acrylique/huile

Samedi 17 mai : de 10h à 17h30
Mercredi 21 mai : de 9h30 à 17h

• Cours d'aquarelle

Mercredi 14 mai : de 9h30 à 17h
Samedi 31 mai : de 10h à 17h30

• Techniques mixtes

Mercredi 28 mai : de 10h à 17h30

• Ateliers enfants

Samedi 10 mai : de 13h30 à 17h

• Stage de 3 jours Huile/Acrylique

Les 23 - 24 - 25 mai avec le peintre Michel Cribelier de Giverny.

EN JUIN

• Cours d'acrylique/huile

Mercredi 11 juin : de 9h30 à 17h
Samedi 28 juin : de 10h à 17h30

• Cours d'aquarelle

Mercredi 4 juin : de 9h30 à 17h
Samedi 7 juin : de 10h à 17h30

• Techniques mixtes

Mercredi 18 juin : de 10h à 17h30

• Ateliers enfants

Samedi 28 juin : de 13h30 à 17h

• Journée sortie le 14 Juin 2014

Au château médiéval de Guedelon (79)
ou à La maison de Georges Sand (36).



**Les Artistes de Béraire
exposeront du 18 au 24 juin
2014 à la Médiathèque
de Saint-Denis-en-Val**

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

06 41 39 09 42

artistesdeberaire45@gmail.com

QUINZAINE DE L'ESSAYAGE CHEZ FAMILLES RURALES !

L'association Familles Rurales de Chaingy vous invite à sa *quinzaine de l'essayage du 16 au 27 juin 2014.*

L'occasion de tester l'une des nombreuses activités de l'association en contactant le responsable de la section !

Les inscriptions définitives pour la saison 2014/2015 auront lieu lors du Forum des Associations au mois de septembre prochain. Il sera possible de se préinscrire dans la plupart des sections dès la fin juin, à l'aide d'un formulaire qui sera mis en ligne sur le site web de la mairie de Chaingy.

**Bal Country - Dimanche 22 juin - 14h
Salle polyvalente - Entrée 5€**

NOS ACTIVITÉS

• Enfants-ados

SECTIONS	RESPONSABLES	TÉLÉPHONE
Zumba Kids & Arts du Cirque	Nadège Potherat	06 50 98 55 31
Modern Jazz	Maryline Penverne	02 38 88 05 57

• Adultes

SECTIONS	RESPONSABLES	TÉLÉPHONE
Zumba Fitness - Zumba Step - Renforcement musculaire	Nadège Potherat	06 50 98 55 31
Modern Jazz	Maryline Penverne	02 38 88 05 57
Danse country	Nathalie Vampouche	06 88 50 55 85
Danse en couple	Eric Lecuyer	02 38 51 38 65
Tai Chi Chuan & Chi Qong - Yoga	Liliane Daude	02 38 88 98 01
Sophrologie	Patrick Foucault	02 36 99 67 38
Stretching	Moïsette Bezé Colette Boucheron	02 38 88 80 40 02 38 88 93 01
TAF (Tailles Abdos Fessiers)	Delphine Dugué	06 78 20 45 72



▣ CONCERT SPECTACLE «TOUS EN SCÈNE»

L'École de Musique de Chaingy et la municipalité organise un concert spectacle « Tous en scène » avec la participation de l'Orchestre Symphonique du Loiret, l'Orchestre de l'École de Musique et les élèves de l'école élémentaire et grande section de maternelle, mais également Estelle Micheau (*The Voice* 2011).

Ce concert est le résultat d'un projet culturel lancé par l'École de Musique au sein des écoles de la commune. Ces derniers mois, les enfants ont découvert la musique avec l'aide de professionnels de l'Orchestre Symphonique du Loiret et préparé une représentation sur le conte de Ma Mère l'Oye et l'introduction du concert.

L'entrée se fait sur réservation en mairie à 5€ à partir de 12 ans, et gratuite pour les moins de 12 ans.

**Vendredi 23 mai - 20h
Gymnase de Chaingy**

Renseignez-vous sur la disponibilité des places au 02 38 46 67 10.

**À RETENIR !
CONCERT PLEIN AIR AVEC
L'ORCHESTRE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
PLACE DU BOURG
DIMANCHE 22 JUIN - 10H**



La seconde séance du Théâtre à la Carte (TAC) a eu lieu à la veille du printemps, printemps qui cette année sera théâtral ou ne sera pas...

La prochaine séance à Chaingy aura lieu le **dimanche 15 juin** à la salle n° 1 (derrière la salle polyvalente) où adultes et enfants et même les ados seront les bienvenus !

06 83 46 31 73

<http://compagnieduginkgo.free.fr>

CieduGinkgo@aol.com

▣ LA COMPAGNIE DU GINKGO : DU THÉÂTRE VIVANT ET PARTICIPATIF

Les horaires ???

Eh bien comme d'habitude... 14h30 à 18h !

Et le spectacle ?

Ah oui... C'est quand ?

C'est le Vendredi 20 juin...

Et où ?

Ben à la salle des fêtes !

Et l'heure alors ?

Ah ! 20h30 !

Et il y aura quoi ? Il y aura qui ?

Euh... Des spectateurs... !

Pour regarder quoi ?

L'histoire écrite avec tous les défis récoltés auprès des Cambiens !

Et puis ?

...Euh... ! Ah ben oui, les lectures lues par les lecteurs de l'atelier Lecture... Vivante !

Waouh ! Tout ça !

Et oui !!!

On vous attend... avec plaisir !
À très bientôt !



▣ LA CONCORDE TOUJOURS EN MARCHÉ AU CHAD



Après l'exposition du 15 décembre 2013, consacrée pour une grande partie à la Concorde, le CHAD envisage une suite à l'histoire de l'ancienne fanfare de Chaingy qui se déroulera en deux événements : une conférence en octobre 2014 et la parution d'un livret en 2015.

La conférence d'octobre aura lieu au Centre Associatif et Culturel, en principe le vendredi 3 octobre 2014.

Elle sera animée par Michel Royer et l'équipe du CHAD qui a travaillé sur la Concorde.

L'entrée sera gratuite. D'autres informations vous seront données plus tard, mais en attendant, reprenez cette date !

**CONFÉRENCE SUR LA CONCORDE
VENDREDI 3 OCTOBRE - 20H30
CENTRE ASSOCIATIF ET CULTUREL**



▣ UNE FIN DE SAISON CHARGÉE POUR L'AS JUDO CHAINGY !

📡 AVEC LES 40 ANS DU CLUB

Né en 1974, l'AS Judo de Chaingy fête ses 40 ans cette année. Une belle occasion pour des retrouvailles entre anciens et actuels membres de ce club où brille particulièrement le nom de Serge Delvingt.

La célébration de cet anniversaire se déroulera sur un après-midi ouvert à tous les publics, axé sur la pratique du judo, et une soirée de détente autour d'un repas convivial.

• Programme de la journée :

- 14h30-15h45 : démonstration annuelle des membres actuels du club (jeunes et adultes).
- 16h-16h30 : goûter des jeunes au dojo
- 16h45-17h45 : entraînement des 40 ans adultes (anciens et actuels).
- 19h30 : apéritif et repas à la salle polyvalente.

• Le repas

Le repas aura lieu à la salle polyvalente, en comptant 15€ par adulte et 9€ par enfant.

Réservation impérative avant le 1^{er} juin 2014 et effective après règlement de la totalité des repas réservés.

Samedi 21 juin
À partir de 14h au gymnase

Possibilité d'assister voire même de participer à l'évènement avec entraînement adulte.

Contactez-nous par mail à :
chaingy.assjudo@wanadoo.fr
frederic.simian@wanadoo.fr
ou auprès de Evelyne Simian
(5, impasse de la Galanière,
à Chaingy)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SAMEDI 5 JUILLET À PARTIR DE 10H30
CENTRE ASSOCIATIF ET CULTUREL

Pour terminer, je remercie une nouvelle fois Michel pour son travail et la philosophie qui anime sa démarche sportive.

Jean-Eric Richard,
Président de l'AS Judo

▣ UN FOOTBALL CAMBIEN VIVANT ET ENGAGÉ

📡 AVEC UNE FIN D'ANNÉE ANIMÉE

• Super loto annuel

L'Entente Chaingy/Saint-Ay Football vous donne rendez-vous pour le super loto annuel ! Plus de 3000€ de lots à gagner, en tentant de renouveler la belle réussite de 2013 avec 300 participants attendus.

Dimanche 15 juin - 13h
Salle François Villon / Saint-Ay

• La grande journée de clôture de saison

Au nouveau programme cette année :

- De 15h à 17h : Assemblée Générale du club au Centre Associatif et Culturel de Chaingy.

Retour sur la saison, bilan des équipes, discussion ouverte sur les projets du club, son école de Foot, etc.

- À partir de 17h, rendez-vous au stade pour finir la journée dans la bonne humeur ! L'occasion de tous se réunir autour de notre sport, parents, enfants, grand-parents, voisins, voisines,

cousins, cousines... avec des activités variées (matches parents/enfants, pétanque, cartes...), restauration sur place possible.

Samedi 28 juin
À partir de 15h
Au Centre Associatif et Culturel et au gymnase

📡 ET UNE RENTRÉE TRANSFORMÉE PAR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Le club s'engage auprès des écoles de Chaingy et Saint-Ay pour les accompagner dans ce grand changement qu'est la mise en place des nouveaux rythmes scolaires !

Aussi, nous recherchons des volontaires (indemnisés) pour nous aider dans cette démarche.

C'est une vraie chance pour nos enfants mais aussi pour notre club, alors saisissons-là ensemble !



Nous avons besoin de vous de 15h10 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis au choix. Vous n'êtes pas obligés de faire tous ces jours (prévoir 30 minutes avant et après ces horaires pour la préparation et le rangement).

Toutes les modalités sur notre site : www.ecsaf.fr, rubrique « le coin des éducateurs ».

INFORMATIONS SUR LE CLUB
JEAN-MICHEL JOUSSON
06 03 56 73 04
jeanmichel.jousson@free.fr



▣ VOUS AUSSI, PUSSEZ TOM

L'association Tom-Pousse a pour but de contribuer au développement de Tom Guillaume, enfant de Chaingy souffrant de polyhandicap, en fauteuil roulant, mais aussi, de lever les tabous du handicap.

La famille Guillaume est une famille unie et sportive. Le père de Tom, Sébastien, le pousse régulièrement lors de courses officielles, ils ont ainsi tous les deux bouclé le marathon du Mont-Saint-Michel en 3h20.

Tom grandit et s'épanouit dans l'amour, cependant ses parents sont confrontés à des contraintes techniques (le nouveau fauteuil ne passera pas dans les portes de la maison, sa chambre doit être aménagée...) et donc à des contraintes financières non prises en charge par la sécurité sociale.

Nous avons décidé de nous engager en créant cette association afin de montrer que sport et handicap sont compa-

tibles, et que la cause du handicap est capable de mobiliser chacun de nous.

C'est ainsi que **Dominique Chauvelier**, 4 fois champion de France de Marathon et grand athlète, a accepté de devenir le parrain de l'association. Il sera, à ce titre, à Chaingy le jeudi 22 mai pour animer une conférence sur les bienfaits du sport et échanger.

Cette conférence sera ouverte à tous au prix de 20€ et se terminera par un cocktail dinatoire.

Nous organisons également une grande randonnée pédestre ouverte à tous le dimanche 15 juin, avec plusieurs parcours. Cambien mobilisez-vous et rejoignez-nous nombreux !

**Randonnée pédestre
Dimanche 15 juin
À partir de 7h
Complexe sportif L. Grignoux**

**Conférence
Jeudi 22 mai - 20h
Centre Associatif et Culturel**



Nous recherchons également des partenaires financiers, artisans, commerçants qui souhaiteraient nous aider.

PLUS D'INFORMATIONS
NATHALIE CARMINATTI-BAEZA
(PRÉSIDENTE) : 06 21 28 51 86
13 ROUTE D'ORLÉANS 45380 CHAINGY
MAIL : assotompousse@gmail.com
FACEBOOK : TOM-POUSSE
Site internet:
<http://assotompousse.wordpress.com>

▣ APPEL AU DON

 COLLECTE DE SANG

**Samedi 12 juillet
De 8h30 à 12h30
Salle polyvalente**

« Rêver de sauver des vies,
et le faire aujourd'hui »

 MÉCHOUI DE L'ASSOCIATION

Si vous désirez passer une agréable journée, venez nous rejoindre au bassin des trois collines à Chaingy. Dans un cadre vert et spacieux, vous profiterez d'un moment de détente organisé par les bénévoles de l'association. Les bulletins de participation vous seront distribués dans les boîtes aux lettres.

**Dimanche 6 Juillet - 12h30
Bassin des trois collines**

CONTACT :
GENEVIÈVE PELLE
pellegenevieve45@gmail.com

▣ GRANDE BRADERIE ANNUELLE

**Samedi 14 juin
De 9h30 à 17h30
Devant le local du S.P.F.
(près de l'école)
11, rue de la Groue**

Le Secours Populaire Français - Antenne de Chaingy organise une GRANDE BRADERIE ouverte à tous (vêtements, chaussures, linge de maison, livres, jeux, etc.) afin de financer les actions d'accès à la culture et aux vacances.





LE COLLECTIF PEC POUR UNE NOUVELLE ÉCOLE !

L'ÉDUCATION ET L'ÉCOLE AU CENTRE DES DÉBATS.

Nous sommes particulièrement satisfaits de l'intérêt majeur porté aux questions scolaires par les deux listes en présence.

À l'issue d'une lecture studieuse du programme électoral et de la profession de foi de l'équipe dorénavant en charge de la politique de notre commune, nous avons acté :

- Que le nombre minimum d'ATSEM sera d'un par classe quelles que soient les fluctuations d'effectifs à venir.
- Que les TAP, à la rentrée prochaine, seront entièrement pris en charge par la commune sans participation des parents d'élèves.
- Que la mise en œuvre d'un réseau d'acheminement doux vers le collège ainsi qu'au sein de la commune sera, en parallèle de l'extension de l'école maternelle, le chantier prioritaire de cette première année de mandat municipal.

Les Cambiens, en votant pour ce programme, ont témoigné de leur désir qu'il soit mis en œuvre au plus tôt et c'est à nous, électeurs, administrés de la commune et représentants de parents d'élèves, de veiller à ce qu'il en soit ainsi.

APRÈS LA CAMPAGNE, DES ACTES !

Concernant l'école maternelle, premier chantier du mandat de la liste « Chaingy village d'avenir », Monsieur le Maire nous a indiqué lors de sa réunion publique de campagne, qu'une première tranche de financement avait d'ores et déjà été votée. Toute notre attention sera donc concentrée, dans ces premiers mois, sur l'obtention d'éléments précis quant au financement des nouveaux bâtiments et à la programmation du calendrier de chantier.

L'extension ne pouvant être immédiate, nous devons veiller à ce que les multiples travaux, visant à réparer les vétustes locaux actuels, soient très rapidement pris en charge par les services techniques afin de permettre à nos enfants de suivre leurs premières années de scolarité en toute quiétude.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES.

À l'issue de la composition du conseil municipal nous avons noté, en plus de la représentante P.E.C. (Parents d'Élèves de Chaingy), la mandature de plusieurs représentants de parents d'élèves FCPE.

Au vu des positions de la FCPE, "pour une école en grand, priorité nationale, priorité locale", de leur soutien franc et ferme de la réforme des rythmes scolaires, une telle présence ne peut être que le gage du respect de la parole donnée au cours de ces élections.

Nous resterons, cependant, vigilants quant au risque de collusion que pourraient entraîner ces doubles responsabilités.

Notre association, à sa création, s'était fixée deux objectifs, représenter le plus justement possible l'ensemble des parents d'élèves et s'évertuer à investir toute notre énergie dans le soutien et l'épanouissement d'une école de la république égalitaire et juste.

Nous continuerons, durant toute cette année, à œuvrer dans ce sens avec toute la passion et la détermination qui nous habitent.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

À L'ADRESSE SUIVANTE :

parents.chaingy@free.fr



LA PAROISSE

CALENDRIER

• La messe

Tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois à 18h30 à l'église de Chaingy.

• Dimanche 25 mai

Profession de Foi des jeunes de Chaingy à 10h30 à l'Église Saint-Dominique à Saint-Jean-de-la-Ruelle.

• Samedi 5 juillet

Rencontre conviviale intergénérationnelle après la messe, à 18h30, salle paroissiale.

PERMANENCES

• Tous les samedis matins de 10h30 à 11h30 au presbytère (4 place du bourg à Chaingy) - Tél. : **02 38 80 66 25**

• Accueil du secrétariat du doyenné-ouest tous les matins de 9h à 12h.

Tél. : **02 38 43 80 43**

Mail : doyenne@ml.free.fr

Responsable : Père Sylvestre

Ndagijimana



LE SAVIEZ-VOUS ?

LES BRUITS DE VOISINAGE



• Rappel de la réglementation

Avec l'arrivée des beaux jours, les fenêtres s'ouvrent et il est possible de vivre davantage à l'extérieur de la maison. Mais il arrive parfois que cette qualité de vie soit troublée par les bruits environnants.

Comptant sur le civisme de chacun afin d'éviter les conflits et conserver une bonne entente de voisinage, voici quelques rappels concernant la réglementation en vigueur sur notre commune :

Extrait de l'arrêté municipal du 31 mars 1999 :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- **les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **les dimanches** et jours fériés uniquement de 10h à 12h »

En cas de plaintes déposées à la mairie, les policiers municipaux sont assermentés pour dresser un procès verbal relatif au bruit.



▣ LISTE MAJORITAIRE

“ La loi prévoit pour les élus des différentes listes un espace dans les bulletins communaux proportionnel au score obtenu lors de l'élection. C'est pourquoi vous trouverez une nouvelle page dont l'existence aurait été inutile si la liste minoritaire avait décidé de consacrer ses efforts au seul profit des Cambiens.

En effet, les adjoints ont été élus et les différentes commissions commencent leur travail sur tous les sujets évoqués dans la campagne électorale.

Les quatre élus de la minorité y sont bien évidemment inclus. Nous leur avons accordé dans chaque commission

" ... unir nos différentes façons de penser pour le plus grand bien des habitants "

municipale autant de places qu'ils le souhaitaient, et leurs remarques seront écoutées.

Il semble cependant que Monsieur Boulay n'ait pas réalisé que l'élection municipale était terminée et que les Cambiens avaient choisi. En effet, ces dernières semaines, nous avons constaté une distribution de tracts destinés, les uns aux entreprises, les autres aux associations et tous dernièrement aux habitants.

Serait-ce un comportement d'opposition ou déjà la campagne pour 2020 ?

Nous saurons gérer cette attitude pour le moins regrettable alors qu'il eût été beaucoup plus utile d'unir nos différentes façons de penser pour le plus grand bien des habitants.



Chaingy, village d'avenir.

▣ LISTE MINORITAIRE

“ Madame, Monsieur,

Désormais dans chaque parution du journal municipal, vous découvrirez un article pour vous donner notre point de vue sur les actions menées par l'équipe municipale majoritaire en place.

En ce début de mandat, nous voulons vous faire part de notre étonnement sur la composition de l'exécutif. Celui-ci se compose de sept adjoints et du maire. Sur ces huit personnes, nous regrettons le manque de parité qui aurait pu être atteinte avec cette composition en chiffre pair. Vous y découvrirez 5 hommes et 3 femmes.

De plus, nous pensons que cet exécutif n'est pas suffisamment rajeuni au regard de la campagne menée par la liste de la majorité. Vous y découvrirez 6 élus précédemment en poste au sein de l'exécutif et 2 nouveaux. Serait-il si difficile de laisser sa place et d'accompagner progressivement d'autres personnes moins expérimentées mais plus jeunes dans de nouvelles fonctions ? Lors du conseil municipal du 8 avril, le conseil municipal a été sollicité pour délibérer sur les indemnités des élus, maire et adjoints.

Un effort important a été fait par les adjoints pour que leurs indemnités n'impactent que raisonnablement le budget communal. Cette baisse est de 31.8% si on la compare à ce qui se pratiquait dans le mandat précédent.

Le maire quant à lui a fait une baisse modeste de 5.5% de son indemnité qu'il percevait précédemment. Nous estimons que cet effort n'est pas suffisant au regard de celui fait par ses collègues, au vu de la maîtrise budgétaire qu'il défend, au vu du maintien d'une fiscalité qu'il préconise, au vu de l'équité et de la justice entre les élus, au vu de la situation économique des ménages et au vu de la taille en population de notre commune.

Nous avons décidé le 8 avril de voter contre cette proposition et nous maintenons notre demande pour que le maire réétudie son indemnité par une révision à la baisse.

Si cette indemnité n'est pas révisée, le maire percevra les mêmes émoluments qu'un maire d'une ville équivalente à environ 8000 habitants.

Cette indemnité reste cependant légale au regard de la loi mais à notre sens, elle demeure peu morale et juste.



Les quatre élus issus de la liste Avec vous, un Élan pour Chaingy.

Franck BOULAY, Françoise BESANCON, Orlando LOUREIRO, Christine FRAMBOISIER



Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur :

www.chaingy.fr dans l'onglet le conseil municipal puis comptes rendus.

CONSEIL DU 6 FÉVRIER 2014

• Le projet pédagogique de « Ma Mère l'Oye »

Depuis 10 ans, l'École de Musique de Chaingy joue un rôle d'acteur culturel local en proposant à la municipalité et aux Cambiens de nombreux événements culturels mais aussi des projets destinés aux enfants des écoles maternelle et élémentaire, afin de sensibiliser le plus grand nombre au monde de la musique.

Dans cette démarche, l'École de Musique de Chaingy propose cette année un projet pédagogique intitulé « Ma Mère l'Oye » et articulé sur 2 axes :

- des ateliers pédagogiques animés par l'Orchestre Symphonique du Loiret, destinés aux quelques 300 élèves de nos écoles.
- l'organisation d'un concert tout public présenté par l'orchestre de l'École de Musique, l'Orchestre Symphonique du Loiret, avec la participation des élèves concernés, qui aura lieu le vendredi 23 mai 2014 à 20h, au gymnase.

Afin de contribuer pleinement à ce projet culturel dont l'intérêt pédagogique fait l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge la gestion financière et matérielle du concert du vendredi 23 mai 2014.

Le concert sera assuré par l'Orchestre Symphonique du Loiret pour un coût de 4700€, à charge de la municipalité, qui a d'ores et déjà sollicité le Conseil Général du Loiret pour une subvention dans le cadre du Fond d'Accompagnement Culturel aux Communes.

• Le redécoupage cantonal du département du Loiret : avis du conseil

Le Conseil Municipal de Chaingy a été sollicité par M. Le Président du Conseil Général du Loiret en date 31 janvier 2013, pour donner son avis sur le projet de réorganisation des cantons du Loiret et plus particulièrement sur celui du canton de Meung-sur-Loire dont il dépend.

Entendu le rapport de M. Le Maire qui expose les enjeux locaux de redécoupage :

Le canton de Meung-sur-Loire contient aujourd'hui 18 907 habitants, soit 84 habitants/km². Il regroupe les communes de Meung-sur-Loire, Le Bardon, Baccon, Charsonville, Epieds en Beauce, Coulmiers, Rosières en Beauce, Huisseau sur Mauves, Saint-Ay et Chaingy.

À l'exception de Charsonville et Epieds en Beauce, plus orientées vers la région Beauceronne, ces communes sont regroupées au sein de la communauté de communes du Val des Mauves après avoir longtemps travaillé ensemble au sein du syndicat intercommunal du canton de Meung-sur-Loire.

Le bassin de vie naturel s'étire au long de la Loire avec un partenariat fort, étendu de la limite ouest de l'agglomération d'Orléans, jusqu'à la frontière avec le département voisin du Loir et Cher.

Le projet consistant à étendre ce canton vers le nord, en arc de cercle autour de l'agglomération orléanaise porterait ce canton à 34 755 habitants, soit une densité de 56 habitants/km². S'il respecte la règle qui consiste à découper le département en cantons ne s'écartant pas de plus ou moins 20% de la moyenne départementale, citée dans le projet à 31243 habitants selon les données du recensement de 2010, il ne respecte en aucune façon d'autres règles économiques, écologiques et sociologiques qui définissent les bassins de vie.

Par ces motifs, le Conseil Municipal de Chaingy a exprimé son avis défavorable au projet de révision de la carte des cantons du département du Loiret.

CONSEIL DU 13 MARS 2014

• Les taux d'imposition

Après le débat d'orientation budgétaire du 6 Février 2014 et l'examen du budget prévisionnel primitif pour l'exercice 2014 par la Commission Finances des 18 et 25 Février et du 6 Mars 2014, le

Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2014.

Les taux d'imposition de l'année 2014 sont donc :

- Taxe d'habitation :17.94 %
- Taxe sur le foncier bâti :18.69 %
- Taxe sur le foncier non bâti : ...41.94 %

• Les subventions aux associations

Après examen des dossiers, la Commission Finances, dans sa séance du 11 Février 2014, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer la somme globale de 120 609€ aux associations cambiennes, ainsi que 2 600€ à diverses associations extérieures.

• L'aménagement de voirie de la rue des Cigales

La commune a procédé à une consultation, selon la procédure adaptée du code des marchés publics, dans le cadre des travaux pour l'aménagement de voirie d'une portion de la rue des Cigales. Ils ont pour but la reprise de chaussée et la mise en sécurité des trottoirs pour les piétons et cyclistes.

La zone des travaux concernées par ce projet se situe au droit de la rue des Cigales et représente une longueur de 500 mètres et située géographiquement :

Pour la tranche ferme :

- au nord par le carrefour des Cigales, la rue de la Groupe, la route de la Chapelle et celle de Pau
- au sud par le carrefour entre la rue des Cigales et la rue du Louvre.

Pour la tranche conditionnelle :

- de la rue des Cigales depuis le carrefour de la rue du Louvre jusqu'au n°44 de cette même rue.

Les membres de la commission d'appel d'offre ont retenu, à la majorité, l'attribution du marché à l'entreprise EIFFAGE qui présente l'offre la plus avantageuse pour un montant de 386 182,68 € TTC, et qui comprend les tranches citées ci-dessus ainsi que la réalisation de branchements des eaux usées et d'un trottoir ouest en enrobé.